

219C1062
FR0012419307-FS0621

2 juillet 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FOCUS HOME INTERACTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} juillet 2019, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juin 2019, le seuil de 5% du capital de la société FOCUS HOME INTERACTIVE et détenir, pour le compte desdits fonds, 289 114 actions FOCUS HOME INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 4,13% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions FOCUS HOME INTERACTIVE sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 5 250 387 actions représentant 7 008 108 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.